

LE LÉMAN EXPRESS... ENFIN SUR LES RAILS !

Le 15 décembre prochain, à 5 heures du matin, sans doute accueilli en grandes pompes, le premier passager du Léman Express embarquera à la gare d'Annemasse. Attendu depuis plus de dix ans, ce nouveau réseau ferroviaire transfrontalier va bouleverser nos habitudes de déplacements. Que l'on soit d'un côté ou l'autre de la frontière, le Léman Express donnera une nouvelle dimension à la région.



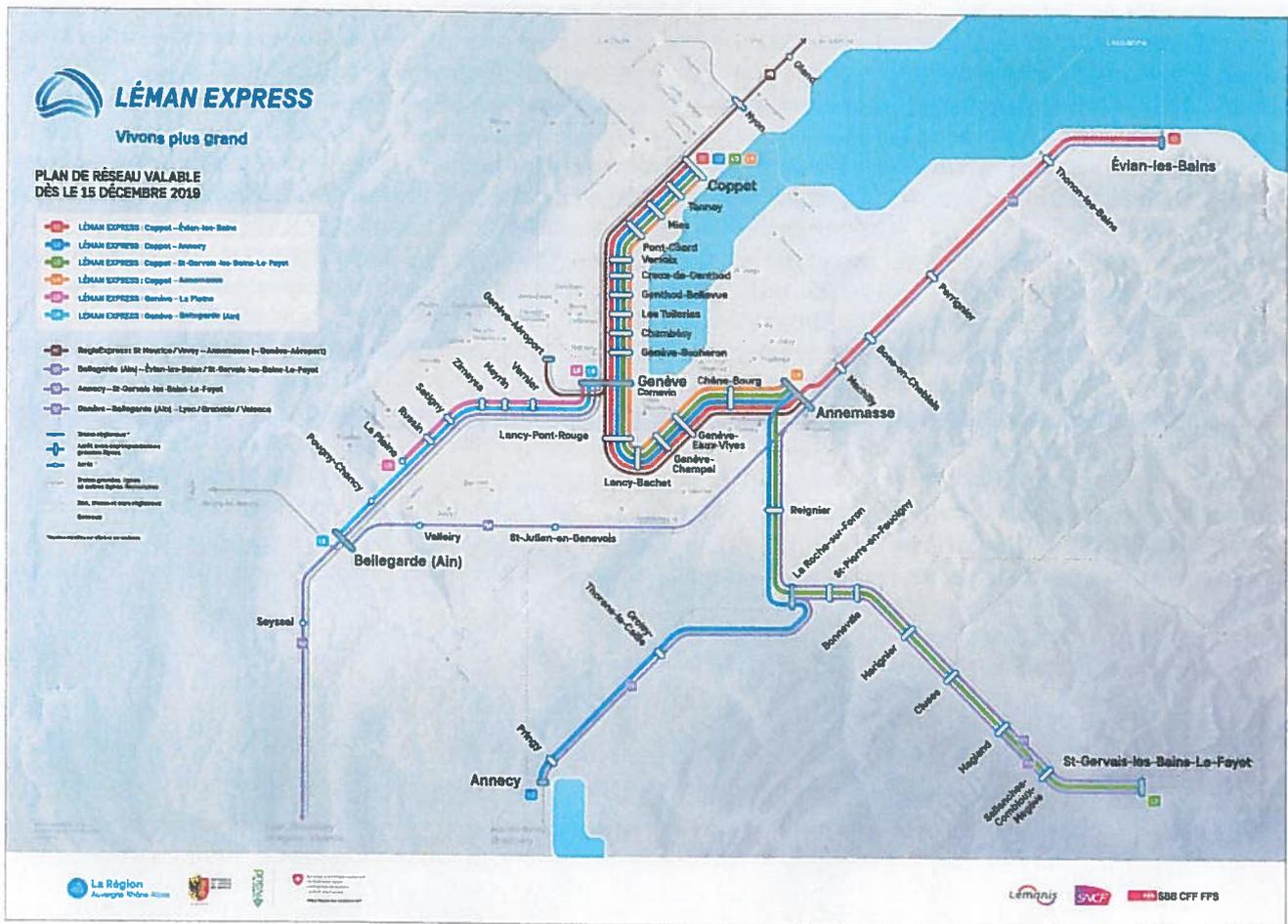
Sur les 230 kms de lignes qui vont de Coppet en Suisse à Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet, Annecy ou Evian-les-Bains pour la Haute-Savoie, Bellegarde pour l'Ain, ce sont 240 nouveaux trains qui desserviront 45 gares. Le Léman Express est le plus grand réseau ferroviaire régional transfrontalier d'Europe. Véritable trait d'union franco-suisse, l'objectif est de transporter 50 000 voyageurs par jour, à l'horizon 2020.

UN FINANCEMENT FRANCO-SUISSE

Les CFF et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont investi près de 500 millions de francs suisses (quelque 460 millions d'euros) dans les 40 nouveaux trains du Léman Express. La modernisation de l'infrastructure et la construction de la nouvelle ligne CEVA a coûté près de 2 milliards de francs (1,567 milliards de francs suisses pour le tronçon de 14 km en territoire suisse et 234 million d'euros pour le tronçon de 2,5 km en territoire français), financés par les deux Etats, les commanditaires franco-suisse du trafic régional, les collectivités territoriales, avec le soutien de l'Union européenne. Restent encore 330 millions d'euros, côté français, pour la suppression des passages à niveau, la rénovation des 18 gares de Haute-Savoie et l'atelier d'Annemasse.

Léman Express FLIRT LEX - © CFF

LE RÉSEAU



TEMPS DE PARCOURS

L1 Evian ► Coppet	23' Bons-en-Chablais	37' Annemasse	54' Genève-Champel	65' Genève-Cornavin	94' Coppet
L2 Annecy ► Coppet	34' La Roche S/Foron	47' Annemasse	75' Genève-Eaux Vives	89' Genève-Cornavin	117' Coppet
L3 St-Gervais-Le Fayet ► Coppet	52' La Roche S/Foron	74' Annemasse	93' Genève-Champel	104' Genève-Cornavin	132' Coppet
L4 Annemasse ► Coppet	8' Genève-Eaux Vives	11' Genève-Champel	17' Lancy-Pont-Rouge	22' Genève-Cornavin	51' Coppet
L5 La Plaine ► Genève	15' Bellegarde	19' Genève-Cornavin	31' Lancy-Pont-Rouge	37' Genève-Champel	47' Annemasse
L6 Bellegarde ► Genève	17' La Plaine	34' Genève-Cornavin	41' Annemasse	52' Genève-Champel	62' Coppet

En semaine, les trains du Léman Express circuleront de 5h du matin à minuit et demi. Le réseau se répartit en six lignes. Cinq desserviront des gares françaises. La ligne L1 reliera Evian-les-Bains deux fois par heure, la ligne L2 reliera Annecy également une fois par heure, la ligne L3 ira jusqu'à Saint-Gervais-les-Bains-Le Fayet toutes les deux heures. Bien évidemment, le tronçon central sera celui de la ligne L4 qui relie Annemasse à Coppet avec un train tous les ¼. Là, ce sont six trains par heure qui sont prévus, grâce à deux RegioExpress des CFF qui complètent l'offre Léman Express à raison de deux trains par heure. Enfin la ligne L6 permettra de relier Bellegarde. L'offre Léman Express est composée de trains directs et de trains en correspondance. Les relations seront directes ou en correspondance à Annemasse

ou La Roche-sur-Foron avec les TER, les cars TER ou les cars Léman Express, permettant ainsi, à certaines heures, de doubler le nombre de trajets possibles avec la Haute-Savoie. Les horaires définitifs seront officiellement annoncés fin septembre sur le site lemanexpress.com.

LES TARIFS

Quant aux tarifs, certes ils sont plus élevés que dans une grande ville française, entre 25 et 30%, mais sans être non plus exorbitants, surtout si on les compare aux tarifs habituellement pratiqués en Suisse. 102 euros par mois pour un abonnement Annemasse-Genève, cela ramène l'aller-retour à 4 euros 60. Bien moins cher que l'essence, le parking et l'usure d'un véhicule utilisé pour le même trajet. Idem pour un Annecy / Cologny qui coûtera 220 euros par mois. Evidemment, pour les plus éloignés de la frontière, outre le prix, l'élément déterminant sera la fréquence et le temps de trajet. Sans compter les places de parking à proximité des gares. Il faut donc étudier avec soin son trajet pour apprécier la pertinence du Léman Express.

À partir de novembre 2019, les billets et abonnements seront commercialisés par la SNCF et les CFF.

Les abonnements seront chargés directement sur les supports actuels : la carte OÛRA! en

France et le SwissPass en Suisse. La nouvelle offre tarifaire sera multimodale. Avec le même titre de transport, les voyageurs pourront se déplacer en train, en bus, en car, en tram ou en navette lacustre, sur le périmètre Léman Express.

► Vous voyagez exclusivement en France ou en Suisse, au-delà de zone 10 unireso ?

La gamme TER de la SNCF ou le tarif national suisse s'appliquent sur le Léman Express. Informations sur ter.sncf.com et cff.ch.

► Vous traversez la frontière ?

Léman Pass sera votre nouveau titre de transport, qui vous permettra de voyager sur tous les transports publics : les trains, les bus et cars du périmètre Léman Express, les trams ou les navettes lacustres. Les abonnements

Léman Pass ne sont disponibles que sous la forme électronique soit sur le SwissPass, soit sur la nouvelle carte OÛra. Ils ne sont pas émis sur support papier. Informations sur lemanpass.com

► Vous voyagez uniquement dans le canton de Genève ?

Voire abonnement ou titre de transport unireso zone 10 reste inchangé pour vos déplacements en train (nouvelles lignes Léman Express incluses), en tram, en bus et navette lacustre. Informations sur unireso.com

► Vous voyagez entre la région de Coppet et la région de Genève ?

Le tarif unireso régional est abandonné, la tarification nationale suisse est appliquée sur ces liaisons. Informations sur cff.ch/vaud et cff.ch/geneve, dès septembre 2019.



Exemples de tarifs combinés avec le Léman Express

Depart	Ligne	Arrivée	Prix du billet	Prix abonnement mensuel
Bons-en-Chablais	L1 + Tram 12 ou 17 depuis Eaux-Vives	Molard	CHF 10.80 - € 9.60	CHF 160.70 - € 142.20
Machilly	L1 jusqu'à Gare Cornavin + Bus 8 ou F	OMS	CHF 9.90 - € 8.80	CHF 151.00 - € 133.60
Thonon-Les-Bains	L1 + Tram 12 ou 18 depuis Lancy-Bachet	Carouge	CHF 14.70 - € 13.00	CHF 196.00 - € 173.50
Evian	L1 + Tram 12 ou 17 depuis Eaux-Vives	Plainpalais	CHF 16.50 - € 14.60	CHF 214.10 - € 189.50
Annemasse	L1, L2, L3, L4 + Bus 8 ou F depuis Cornavin	OMS	CHF 4.90 - € 4.30	CHF 115.20 - € 102.00
Annemasse	L1, L2, L3, L4 + RE aéroport depuis Cornavin	Genève Aéroport	CHF 4.90 - € 4.30	CHF 115.20 - € 102.00
P+R Jean Monnet (Annemasse)	T2 jusqu'à Gare Annemasse + L1, L2, L3, L4	Lancy-Pont-Rouge	CHF 4.90 - € 4.30	CHF 115.20 - € 102.00
Saint-Julien	Bus D jusqu'à Carouge-Bachet + L1, L2, L3, L4	Versoix	CHF 4.90 - € 4.30	CHF 108.50 - € 96.00
La-Roche-sur-Foron	L2, L3 + Tram 14 depuis Gare Cornavin	Jonction	CHF 11.60 - € 10.30	CHF 171.00 - € 151.30
Reignier	L2, L3 + Tram 12 ou 17 depuis Eaux-Vives	Rive	CHF 11.60 - € 10.30	CHF 171.00 - € 151.30
Bonneville	L3 + Bus D depuis Carouge-Bachet	Plan-Les-Ouates	CHF 14.10 - € 12.50	CHF 192.00 - € 169.90
Cluses	L3 + Tram 18 depuis Gare Cornavin	Meyrin-Village	CHF 18.60 - € 16.50	CHF 236.00 - € 208.90
Sallanches	L3 + RE depuis Gare Cornavin	Genève Aéroport	CHF 21.60 - € 19.10	CHF 264.00 - € 233.60
Bellegarde-Gare	L6 + Bus 6 depuis Cornavin	Genève-Plage	CHF 11.80 - € 10.40	CHF 156.90 - € 138.80
Bellegarde-Industries	Bus ligne A jusqu'à gare Bellegarde + L6	Genève-Cornavin	CHF 9.90 - € 8.70	CHF 95.90 - € 84.80
Gex	Bus F jusqu'à Gare Cornavin + L1, L2, L3, L4	Genève-Eaux-Vives	CHF 4.60 - € 4.10	CHF 101.70 - € 90.00

LE LEMAN EXPRESS CÔTÉ PRATIQUE

- **Les tarifs TER** s'appliquent uniquement sur le territoire français. Ils ne sont pas valables au-delà d'Annemasse en direction de Genève. En revanche, ils s'appliquent sur l'axe Bellegarde – Genève. La gamme régionale Illico à destination de Genève est donc valable sur ce tronçon. Sur les autres axes transfrontaliers du périmètre, un abonnement Léman Pass devient nécessaire à partir du moment où l'on traverse la frontière.
- **Les cartes de réduction suisses et françaises** ne seront pas reconnues sur Léman Pass. Le titre de transport Léman Pass comprend cependant des tarifs réduits pour les enfants et les jeunes. Les accompagnants de personnes avec handicap, titulaires des cartes de légitimation spécifiques suisses ou françaises voyageront gratuitement.
- **Les vélos seront admis à bord du Léman Express.** En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emport du vélo demeure gratuit. En Suisse, il est payant. Pour les trajets transfrontaliers en train, le voyageur devra être muni d'un titre de transport pour lui et d'un autre pour son vélo (billet vélo Léman Pass). Pour les trajets en bus/tram, l'emport des vélos est régi par les dispositions des opérateurs.
- **Tous les tarifs Léman Pass sont définis en € et en CHF,** respectivement pour la vente en France ou la vente en Suisse. Les prix sont établis sur la base d'un taux de change unique qui peut être mis à jour deux fois par année ou en cas de grosse fluctuation. Les prix seront donc stables. Ils ne seront donc pas adaptés au cours du jour.

En 2020, il ne fait aucun doute que les transports dans notre région lémanique vont considérablement évoluer. Ce ne sont pas uniquement les travailleurs frontaliers qui vont utiliser ces trains mais bien tous les habitants. Avec le Léman Express, il sera possible de se rendre facilement et confortablement au centre de Genève, et inversement d'aller faire du shopping à Annecy, du ski à Saint-Gervais ou de profiter des spas à Evian. Les Hauts-Savoyards prendront davantage l'avion à Cointrin, iront plus facilement aux spectacles... Certes, le Léman Express ne résoudra pas tous les problèmes de circulation mais il va sans aucun doute initier de nouvelles pratiques. Le développement des échanges semble inéluctable. L'interdépendance entre la Haute-Savoie et Genève se renforcera et ce, dans les deux sens. Il serait grand temps que nos élus, de chaque côté de la frontière, en prennent conscience et mettent enfin en œuvre une véritable politique transfrontalière. Nous avons l'incroyable chance de vivre dans une région dynamique, en plein essor où les opportunités foisonnent, faisons en sorte d'accompagner ce développement. Voilà un bel enjeu pour nos élus de part et d'autre de la frontière. Des élus avec une vision transfrontalière, bien sûr !



INTERVIEW DE JOËL JACQUIER,

vice-président du Groupement transfrontalier,
en charge des transports

Le Groupement transfrontalier européen se bat depuis des décennies pour développer la mobilité transfrontalière. Certains membres bénévoles du Groupement transfrontalier se réunissent, chaque mois, pour faire remonter les problèmes de transports aux autorités concernées (SNCF, CGN, conseils généraux ou régionaux, départements et administrations d'États, régies de bus, ...). L'objectif étant l'amélioration des déplacements de toutes les personnes qui traversent la frontière franco-suisse que ce soit en voiture, en train, en bus ou en bateau.

Le GTE promeut depuis longtemps ce projet de RER transfrontalier, êtes-vous satisfait de son aboutissement ?

Il s'agit d'une étape importante dans la construction de notre région transfrontalière, aussi importante que la signature des accords bilatéraux ! Rendez-vous compte : ce RER transfrontalier desservira l'arc lémanique, la vallée de l'Arve, le bassin annécien ainsi que le pays bellegardien ! Cela va permettre à de nombreux travailleurs frontaliers de passer de la voiture aux transports en commun avec des billets combinés et des modes de transports complémentaires. Cela va dans le sens de ce que le GTE demande depuis plusieurs années !

Des adaptations seront encore nécessaires pour améliorer le service. Nous serons d'ailleurs attentifs au déploiement de l'offre notamment sur les cadencements qui doivent être adaptés aux heures de trafic pendulaire. Mais aussi à l'accessibilité aux gares par des parkings de délestage. La réussite du Léman Express dépendra de sa fréquentation.

Les tarifs, annoncés cet été, vous semblent-ils raisonnables ?

Il semble que les tarifs proposés par le Léman Pass soient plus avantageux que les tarifs actuels sur certaines lignes bus Transalis + Unireso. Par exemple, la Zone 10 actuelle Thonon-Genève propose un abonnement mensuel à 184,26 € alors que le Léman Pass proposera un abonnement

combiné (Thonon les bains – Carouge) à 173,50 €. Mais nous aurons une réelle vision lorsque toutes les destinations et tarifs seront connus.

Côté Français, les infrastructures n'ont pas suivi le même rythme que côté suisse. Pensez-vous que cela puisse être un frein pour le Léman Express ?

Il est regrettable que côté français, les travaux d'infrastructures comme les parking-relais, les voies de dédoublement ou encore l'aménagement de certaines gares par exemple, n'aient pas été réalisés en même temps que les travaux du CEVA. Cela aurait permis de lancer le projet dans sa globalité.

Cependant un effort important a été entrepris par la Région, le Département, la SNCF et les collectivités locales et autres financeurs afin de pallier ces difficultés.

Un calendrier de réalisation des travaux devrait prochainement être rendu public.

Viendrez-vous à l'inauguration le 15 décembre prochain ?

Bien sûr ! Encore une fois, il s'agit d'un moment historique pour la région. J'invite d'ailleurs tous nos adhérents à prendre le Léman Express le dimanche 15 décembre 2019. De nombreux événements festifs sont prévus dans les gares suisses et françaises.